

## La canicule



Il est temps de préparer l'été ! Si nous avons, cette année encore une canicule, le CCAS met en place, de nouveau un service d'appel et d'accompagnement des personnes vulnérables isolées.

Vous pouvez, dès maintenant signaler vos amis ou membres de votre famille qui pourraient être contactés en cas de canicule. Ce service de solidarité a déjà fonctionné et est, avec les visiteurs bénévoles et le transport solidaire, un moyen d'aider chacun d'entre vous.

Faites-vous recenser en mairie si vous le souhaitez au 05 49 93 86 19. Si vous êtes témoin d'un malaise, appelez le 15.

Quelques recommandations :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Porter des vêtements amples
- Rester plusieurs heures dans un endroit frais
- Fermer les volets
- Boire au moins 1,5 litre d'eau par jour
- Mouiller sa peau plusieurs fois par jour

Donner des nouvelles à son entourage

## La fibre

- 80 % des habitations de la commune sont couvertes en fibre. Il reste cependant des hameaux et lieux-dits qui ne disposent pas encore de cette technologie.
- Nous sommes intervenus de nombreuses fois auprès d'Orange pour accélérer cette diffusion.
- Certaines fibres doivent être accrochées sur des poteaux électriques et il faut faire une étude de résistance de chacun d'eux. Il est prévu de planter de nombreux poteaux en composite le long des chemins ce que nous essayons d'éviter.

## La COVID

Si nous commençons à vivre plus normalement avec la levée de certaines contraintes liées à la COVID, nous devons continuer à être très prudents. Le masque est encore obligatoire et nous devons nous laver les mains avec un gel hydro alcoolique. Nous devons féliciter les habitants, qui, globalement, ont respecté les gestes barrières parfois très pesants mais surtout ont aidé les personnes vulnérables.

Le site d'acrobbranche Aven'thuré est ouvert. Avec le paintball, c'est un des sites les mieux équipés du département.



## TOPE 5

Les communes de Cenon sur Vienne, Colombiers, Naintré, Scorré-Claireaux et Thuré se sont associées pour porter un projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, structure nationale qui accompagne les associations locales dans leurs démarches de lutte contre le chômage.

Ces 5 communes ont constitué l'association TOPE 5 du Châtelleraudais. Le but est de proposer aux demandeurs d'emploi de longue durée un travail en fonction de leurs compétences et rémunéré au SMIC directement en CDI. Les activités professionnelles proposées sont créées selon les besoins du territoire et en complément des activités déjà existantes. Il ne peut pas y avoir de concurrence avec les entreprises implantées sur le territoire.

Les Topseurs et les Topseuses ont constitué des groupes de travail pour la réflexion et la mise en place des 5 activités : une galerie de réemploi, une champignonnière, service à la personne pour des petits travaux d'entretien, une conserverie destinée à réduire les déchets alimentaires en valorisant les légumes en DLC courte, un maïschage pour la culture de légumes anciens et une forêt comestible en partenariat avec le LEPA de Thuré. Pour réaliser cette activité, il est recherché sur Thuré un terrain à cultiver pourvu d'un point d'eau. TOPE 5 du Châtelleraudais est un projet collaboratif ouvert à tous. Vous pouvez nous rejoindre.

## Les Randos

Sur la commune, les randos continuent par petits groupes de 6. La rando douce concerne les personnes ne pouvant ou ne voulant pas faire plus de 7 km. Elle se déroule tous les mercredis après-midi ou matin suivant la météo. Généralement, en juin, elles ont lieu le matin de 9H à 11H. Des cartes sont à disposition en mairie, sur le site ou Intramuros.

## La communauté d'Agglomération entretient le stade de Besse Laurent Armel

Des arbres vont y être coupés. Les troncs seront déposés devant le stade à partir du 16 juin. Si vous souhaitez en profiter, ils sont à votre disposition pour vous chauffer cet hiver.

Intramuros est une application gratuite. Elle a pour fonction d'informer la population sur les événements, les arrêtés, les projets, les commerces ou associations, les écoles et la cantine concernant la commune. Elle permet aussi aux habitants de signaler d'éventuels incidents de volerie ou autres.



## Le broyage

Comme vous le constatez, le broyage des chemins et bas-côté a commencé. Il se poursuivra tant que les conditions météo ne seront pas trop sèches. En effet, en cas de sécheresse, une simple étrécelle peut mettre le feu. Soyez prudent.

## Quelques mots sur le budget 2021 de la commune ...

En fonctionnement, le budget de la commune reste stable à hauteur de 2 300 000 euros. Les charges de personnel sont restées maîtrisées puisqu'elles constituent 46 % de nos dépenses ce qui nous place, au sein des communes de moins de 3 500 habitants, dans une fourchette très raisonnable. L'exercice 2020 a été très particulier en raison de la pandémie.

En investissement, le budget 2021 est en hausse significative à hauteur de 980 000 euros. Un effort particulier a déjà été engagé au niveau de la voirie avec le début des travaux de réfection de la rue des Gruges. D'autres viendront. Pour rappel, la taxe foncière constitue la principale source de recettes de notre commune.

Depuis 2017, le taux de cette taxe, voté par le conseil municipal, n'a pas augmenté. Nous avons engagé une phase de réflexion à ce sujet dans un contexte budgétaire difficile pour les petites communes comme les nôtres.

A ce titre, nous vous rappelons qu'en déclarant les travaux d'agrandissement, d'aménagement de combles, les abris de jardin, les piscines non démontées au cours de l'année, les terrasses ou autres abris à voiture, chacun participe à l'effort collectif.

## La gendarmerie

Une série de cambriolages a eu lieu dans notre commune. Le nord de la Vienne est touché et nous avons demandé à la gendarmerie de détacher plus de patrouilles pour empêcher ces actes.

Un nouveau système se met en place. Des patrouilles de trois gendarmes sont maintenant disponibles dans des véhicules plus mobiles pour intervenir plus rapidement sur les délits.

Nous devons continuer à être vigilants, sans tomber dans un excès dangereux afin de continuer à vivre dans une commune calme.



## Les élections

Les électeurs du bureau 3 situé à la salle des associations de la mairie de Thuré vont recevoir une nouvelle carte d'électeur.

Ils voteront maintenant à la salle Jean Louis DUPUY, près de l'école Marcel Pagnol afin d'être accueillis dans de meilleures conditions.

Le 20 et 27 juin auront lieu les élections départementales et régionales.

Les bureaux de vote seront divisés en deux, chacun votant à l'une puis à l'autre élection.

Les élections départementales permettent d'élire les conseillers départementaux (un homme et une femme) et les conseillers régionaux Grande Aquitaine (sur liste globale).

Les personnes tenant les bureaux seront vaccinées et les règles de sécurité liées à la Covid seront respectées. Il ne sera pas possible de voter sans présenter une pièce d'identité obligatoire et la carte d'électeur (facultative)

En raison des mesures sanitaires, pensez à apporter votre stylo pour la signature.

## Les compteurs LINKY

SRD, notre fournisseur d'électricité nous informe qu'il commence, conformément aux mesures gouvernementales à installer des compteurs communicants dits « LINKY ».

Vous allez recevoir une lettre vous l'annonçant. Ce compteur a l'avantage de suivre la consommation en temps réel.

SRD nous a assuré que si les habitants ne souhaitaient pas que l'on installe ce nouveau compteur situé à l'intérieur des bâtiments, il fallait en faire la demande à SRD.

Cependant, dans ce cas, les pannes et problèmes qui suivraient seraient à la charge de l'habitant.

Pour toute question sur ce compteur et son installation : <https://www.linkyparsrd.fr>



## Eaux de Vienne

Suite à des problèmes informatiques sur le système de facturation d'Eaux de Vienne, les abonnés non mensualisés ne recevront qu'une seule facture cette année. Une lettre a été adressée à chacun d'entre eux.



## Don du sang

Après le confinement et la période délicate qui se termine, les réserves de sang sont au plus bas.

Chacun peut, un jour avoir besoin d'une transfusion sanguine.

Une collecte de sang aura lieu le 24/06/2021 à Châtellerault, salle Carnille Pagé.

Pensez y.

## Travaux de voirie

Les travaux d'aménagement de la voirie, rue des Gruges, ont débuté le 16 avril 2021 pour une durée de 6 à 8 semaines. La première tranche est d'environ 300 mètres. Pour améliorer la portance des sols, un enlèvement de terre sur 50 cm de profondeur était nécessaire puis un remblai de cailloux compactés, pose des caniveaux et enrobé, le chantier devrait être terminé mi-juin. D'autres travaux seront terminés en bicouche, route de Bellevue avec pose des caniveaux. Pour améliorer le pluvial devant les maisons, route des Blots, route du Pas de la Groie, rue des Grenouillères. Une étude est en cours avec Grand Châtelleraut qui a la compétence pour le pluvial rue du parc.

## Les feux

Dès maintenant, les feux sont interdits dans la Vienne. Un incendie a déjà eu lieu qui a ravagé 4 ha de bois dans notre massif forestier. Faites attention lors de vos barbecues et ne faites aucun feu afin d'éviter les incendies.

## La journée citoyenne

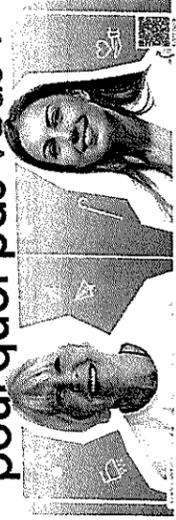
Cette année encore, nous organisons le samedi 11 septembre 2021 notre journée citoyenne. A partir des besoins exprimés lors de la réunion préparatoire, des ateliers seront mis en place, encadrés par des professionnels ou des agents de la collectivité. Chacun de vous, bénévole, peut participer à ces chantiers citoyens en donnant du temps, du plaisir et de la solidarité à la collectivité. Les repas sont, bien évidemment, offerts, occasion de faire connaissance et de lier intérêt général et convivialité. La réunion de préparation se tiendra le 26 août à 18h30 salle des fêtes.

## ADMR

L'ADMR intervient pour vous accompagner au quotidien. Elle emploie des salariés très efficaces et disponibles mais ne peut vivre qu'avec des bénévoles qui gèrent l'association.

L'ADMR de Saint Gervais lance un appel urgent pour trouver des bénévoles pour les aider. Donnez du sens à votre engagement, devenez bénévole à l'ADMR. ADMR 05 49 86 47 35

## pourquoi pas vous ?



donnez du sens à votre engagement  
**DEVENEZ BÉNÉVOLES A L'ADMR**

Prenez contact avec le Fédération ADMR de la Vienne !

ADMR  
Association pour le Développement Municipal Rural

## Un peu plus de propreté!

Nos beaux paysages thuréens méritent que chacun en prenne soin, dans le bourg, dans les champs, dans les bois, ou encore dans les chemins. Des masques usagés jonchent parfois les rues.

Alors ne jetons pas nos déchets par terre, mais veillons à les mettre systématiquement dans les poubelles ! Merci à tous pour la bienveillance accordée à notre nature et donc à notre terre !

Les sacs poubelle doivent être sortis le jeudi soir.

## Bruits de Voisinage

L'été arrive. Parfois les bruits liés aux activités domestiques ou familiales dérangent les voisins. La réglementation préfectorale est à votre disposition sur le site [thuré.fr](http://thuré.fr). Un effort de chacun permet à tous de vivre en paix.

## Coupon d'inscription à la Journée Citoyenne du 11 septembre 2021 à retourner à la Mairie : 13 rue Maurice Bedel 86540 THURÉ

Nom et prénom : .....

Âge : .....

Adresse postale : .....

.....

Mail : .....

Tél. : .....

Chantier(s) choisi(s) : Espaces Verts - Maçonnerie - Peinture - Nettoyage - Projet animation enfants (à entourer)

Inscription aux repas :  du Midi  du Soir Nombre de personnes : .....(repas offert)  
J'accepte que les photographies prises à l'occasion de la Journée Citoyenne soient utilisées dans les supports d'informations de Thuré.

# Thuré

Il fait bon vivre à Thuré !

# LES ECHOS DE THURÉ

Numéro 58 Juillet, Août et Septembre 2021

## Le mot du Maire

### ÉDITO

Revoilà l'été !

Après une période très difficile liée à la Covid, nous commençons à retrouver une vie plus normale.

Il faut, bien sûr, conserver nos habitudes de gestes barrière et d'attention car la pandémie n'est pas encore terminée.

Cependant, le soleil revient et avec lui les fêtes, les moments de rencontre, le feu d'artifice et le plaisir de nous retrouver pour célébrer l'été.

Nous avons appris de cette crise que la proximité des services, la solidarité et l'attention que nous portons tous les uns pour les autres sont là dans les moments difficiles.

Nous avons aussi appris à quel point nos moments de partage nous ont manqué.

N'oubliez pas le 20 et le 27 juin les élections des conseillers départementaux et régionaux.

Il est temps de nous retrouver ! Bon été à tous et à très bientôt !

Dominique CHAINE  
Maire

## Concert au château de la Plante

Concert de flamenco au château de la Plante, samedi 17 juillet à 20h30 par l'association « Musique et patrimoine en Vienne et Gartempe »

Direction Philippe ARGENTY et Anna MILKULSKA

Site : [mpvg.fr](http://mpvg.fr)

## De Cours en Jardins 2021

La Communauté d'Agglomération du Grand Châtelleraut vous invite à un concert de musique de la Nouvelle Orléans :

The Sassy Swingers, au Château de la Barbelinière

le mercredi 4 août 2020 à 18h

Le concert sera suivi d'un verre de l'amitié offert par la Commune.

Réservation obligatoire, uniquement en ligne, sur le site internet "d'ici l'Été" à partir du 15 mai.

## Bistrotts quinguettes

Le 8 juillet 2021, de 19h à 20h30, vous pourrez assister, place de la Liberté à un concert gratuit donné par le groupe ROSEMUD.

Si vous le désirez, vous pourrez savourer un repas préparé à partir de produits locaux par le Jame's Kfé sur réservation uniquement au 09 69 80 91 49.

Dates à retenir sous réserve conditions sanitaires	
JUILLET	
Jeu 8	19h00, place de la Liberté BISTROTS GUINGUETTES
Mardi 13	19h00, repas républicain, feu d'artifice, bal populaire
Mercredi 14	12h00, cérémonie au monument aux morts
Samedi 17	20h30, concert de flamenco au château de la Plante
Mercredi 28	9h00, Randonnée de l'été. Départ au château de la Barbelinière
AOÛT	
Mercredi 4	18h00, cours en jardins à la Barbelinière
Jeu 26	18h30, réunion préparative journée citoyenne
SEPTEMBRE	
Samedi 11	Journée citoyenne
Dimanche 12	Fête des associations et marché artisanal, salle des fêtes et halle des sports
Dimanche 26	Vélos, swing et petits pois

## Le feu d'artifice

Notre feu d'artifice aura lieu le 13 juillet au soir au château de la Massardière.

En fonction des contraintes, nous pourrions profiter du beau temps pour nous retrouver, dîner, nous abreuver sur la place de la liberté et rejoindre à la nuit le château de la Massardière à pied en suivant la fanfare Scorbé-Thuré qui retrouvera sa formation après une trop longue absence.

Et, bien sûr, les personnes à mobilité réduite seront transportées.

## Vélos, swing et petits pois

Dimanche 26 septembre 2021 de 10h à 18h aura lieu la 3ème édition de « vélos, swing et petits pois » organisée par la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut.

Venez nombreux entre amis ou en famille parcourir à vélo (ou à pied) la ligne verte (voie Chavanel) ; le départ sera donné au stade de Besse.

Diverses gares avec animations jalonnent le parcours. Un panier gourmand qui partira de Thuré sera enrichi d'un produit local à chaque gare.

Cette lettre infos vous est distribuée par des conseillers municipaux et des habitants afin de diminuer les coûts de l'information.  
Merci à tous ces bénévoles.